



La sécurité et la santé au travail des autres et de soi-même doit rester la préoccupation prioritaire de chacun d'entre nous et prime sur toute autre considération. La Direction Générale et le Comité de Direction du Groupe l'ont récemment réaffirmé.

Notre politique sécurité s'appuie sur un **engagement** formel de tous, une **organisation** bien en place couvrant l'ensemble des activités du groupe et une démarche de **prévention** toujours plus efficace.

1/ Un engagement solidaire

Dans le cadre de notre projet stratégique Terrena 2020 qui s'articule autour de la Nouvelle Agriculture®, nous réaffirmons que chacun doit placer la sécurité et la santé en priorité n°1.

- Nous nous engageons solidairement sur le respect strict de nos **règles d'or** communiquées à tous avec application immédiate.
- Nous nous engageons sur le déploiement de **l'outil de pilotage unique de la sécurité** Terrena (Hestia) partout dans le groupe d'ici le 31 décembre 2015 (évaluation des risques, plan d'actions sécurité, gestion des accidents (déclaration, analyse et indicateurs)).

2/ Une organisation adaptée

- Le Service Prévention Sécurité et Santé (SPSS), rattaché à la Direction des Opérations, se transforme et intègre de nouvelles missions de prévention et de formation exclusivement transversales.
- Chaque pôle présentera d'ici septembre 2015 une organisation similaire chargée d'animer la sécurité

Le 30 juillet 2015

Maxime Vandoni
Directeur Général Groupe



au sein des activités et des sites :

- un coordinateur Sécurité Pôle dédié, membre du COSEC (Comité Sécurité Groupe)
- des animateurs Sécurité par site pour les gros sites industriels.
- des correspondants sécurité par activité ou par site pour le reste du Groupe.

L'ensemble de ces collaborateurs représentant le Réseau Sécurité Groupe en charge du déploiement et de l'animation de la politique Sécurité Terrena.

3/ Une démarche de prévention rigoureuse

- La Sécurité passe par le respect absolu de la réglementation : les documents uniques sont actualisés régulièrement, les salariés sont formés à la sécurité périodiquement.
- L'organisation du travail et la formation des salariés doivent privilégier la prévention c'est-à-dire rendre l'accident impossible, empêchent les mauvaises pratiques et évitent l'apparition des maladies professionnelles.
- Les entreprises sous-traitantes sont intégrées à la démarche systématiquement (plan de prévention) et le management opérationnel s'assure que les conditions de sécurité sont réunies avant chaque intervention.
- Les salariés intérimaires et saisonniers sont systématiquement formés avant leur prise de poste.

Cette démarche d'amélioration continue doit conduire le Groupe Terrena vers une véritable **culture d'interdépendance** entre nous tous, où chacun se préoccupe de la sécurité de l'autre, où chacun se doit d'être exemplaire.

Pierric Magnin
Directeur des Opérations Groupe

